

**Zeitschrift:** Revue Militaire Suisse  
**Herausgeber:** Association de la Revue Militaire Suisse  
**Band:** 137 (1992)  
**Heft:** 1

**Artikel:** Un essai sur la stratégie du réduit national (juin 1940-mai 1941)  
**Autor:** Weck, Hervé de  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-345164>

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 13.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# ***Un essai sur la stratégie du Réduit national (juin 1940 - mai 1941)***

par le colonel Hervé de Weck

Après l'étude de Klaus Urner sur les risques d'invasion de la Suisse par la Wehrmacht en juin et en juillet 1940<sup>1</sup>, le professeur Philippe Marguerat publie un essai consacré à la survie de la Suisse comme Etat indépendant face au III<sup>e</sup> Reich, en se concentrant sur la stratégie du Réduit national et les achats d'or allemand par la Banque nationale suisse<sup>2</sup>. Il s'appuie sur un dépouillement systématique des archives fédérales, opéré par une équipe de chercheurs de l'Université de Neuchâtel, en vue de la publication du volume 15 des *Documents diplomatiques suisses*.

Marguerat se veut à mi-chemin entre le *Rapport Bonjour*, trop sécurisant parce que son auteur est à la fois acteur et témoin de la période 1939-1945, et le courant «contestataire» qui pèche «par volonté de provocation: polémique et journalistique à l'excès, il accuse sans être capable de fonder en bonne méthode historique ses chefs d'accusation.»

## **Les services rendus au III<sup>e</sup> Reich expliquent-ils qu'Hitler n'ait pas envahi la Suisse?**

Se fondant sur des chiffres crédibles, Marguerat met fin aux mythes culpabilisants que tentent d'accréditer des

auteurs peu sérieux. D'une part, les deux camps s'intéressent à la production industrielle suisse: «L'Axe, pour fabriquer ses blindés et son aviation de chasse, doit se procurer à l'extérieur des machines-outils et surtout des matières premières stratégiques; les Alliés (...) comptent sur l'importation d'horlogerie pour fabriquer les systèmes de guidage de leur aviation (...) et de leur marine de guerre.»

Pendant l'ensemble du conflit, les armes suisses exportées vers l'Allemagne représentent 0,3% de la production totale du III<sup>e</sup> Reich; en y ajoutant les matériels stratégiques, on atteint 0,6%; une interruption de ces livraisons n'aurait pas perturbé gravement les programmes des autorités nazies.

La Banque nationale suisse effectue des achats d'or, aussi bien auprès de la Grande-Bretagne et des Etats-Unis que de l'Allemagne. A partir de 1941, ces opérations revêtent une importance primordiale, aussi bien pour les autorités de Berlin que de Berne. Elles permettent aux Allemands de disposer de francs suisses, la seule monnaie internationale avec laquelle ils peuvent acquérir auprès des Etats neutres les produits stratégiques qui leur manquent. Ces achats en francs suisses ne contribuent pas automatiquement à augmenter la masse monétaire en Suisse.

Avec cet or, dont la provenance n'est pas toujours claire, la Banque nationale suisse peut intervenir pour maintenir le cours de sa monnaie nationale, en particulier face au dollar – ce qui convient parfaitement au gouvernement américain –, vendre de l'or sur le marché intérieur pour assécher les liquidités excédentaires, sans pour autant puiser dans son encaisse-or. Elle a en effet besoin d'importantes réserves afin de financer une partie des importations indispensables au pays.

Les liquidités excédentaires, qui risqueraient d'aggraver l'inflation, proviennent surtout des achats importants effectués en Suisse par les Britanniques et les Américains qui versent la contrepartie en or sur des comptes bloqués à l'intérieur de leurs frontières, sans que la Banque nationale suisse ait la possibilité de le rapatrier et d'en disposer librement. Dans une telle situation, elle se trouve obligée d'émettre de la mon-

<sup>1</sup> *Die Schweiz muss noch geschluckt werden! Hitlers Aktionspläne gegen die Schweiz. Zwei Studien zur Bedrohungslage der Schweiz im Zweiten Weltkrieg.* Zürich, Verlag Neue Zürcher Zeitung, 1990, 213 p.

<sup>2</sup> *La Suisse face au III<sup>e</sup> Reich. Réduit national et dissuasion économique. 1940-1945.* Lausanne, Editions 24 heures, 1991, 183 p.

naie pour payer les fournisseurs suisses.

En dernière analyse, les reprises d'or allemand par la Suisse s'expliquent par des «impératifs légaux et économiques de la couverture, impératifs de la politique monétaire, impératifs de la politique de neutralité, impératifs de la politique conjoncturelle, toutes ces raisons se surajoutent et font de la reprise d'or allemand une nécessité inéluctable aux yeux de la Banque nationale suisse.» Ces services jouent un rôle dissuasif évident, mais ils ne contreviennent pas aux obligations du statut de neutralité, car ils correspondent à des prestations similaires au profit de l'autre camp.

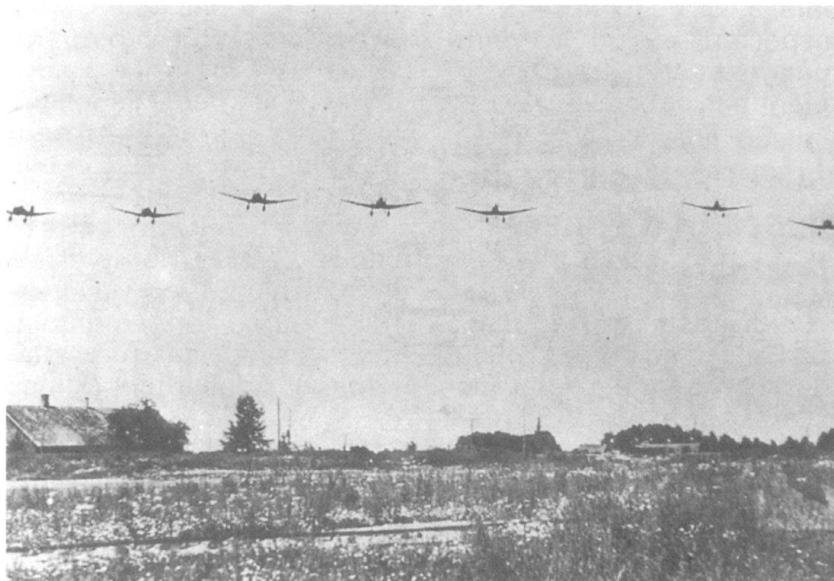
## L'attitude de Pilet, de Labhart et de Wille

Marguerat règle également leur compte aux «historiens critiques» qui présentent le conseiller fédéral Pilet-Golaz, les commandants de corps Labhart et Wille comme des partisans de l'Allemagne nazie<sup>3</sup>. Puisse sa mise au point les empêcher de «sortir de leur boîte» comme des diables à ressort, eux qui savent qu'un mensonge assez souvent répété peut se transformer en «vérité»!

Le discours prononcé le 25 juin par Pilet-Golaz, malgré certaines tournures ambiguës, n'indique aucune sympathie pour le Reich; en revanche, le chef du Département politique semble conscient du vide stratégique dans lequel se trouve l'armée. Au cours de l'été, son discours fait d'ailleurs

bonne impression en Allemagne comme en Suisse où personne ne lui adresse des reproches de défaitisme ou d'«alignement»; des réactions négatives commencent à apparaître après le rapport du général Guisan au Grütli, le 25 juillet. Celui-ci, dans son allocution et dans l'Ordre d'armée qui lui fait suite, ne souffle mot de la conception du Réduit, peut-être pour ne pas décourager le pays. Les propos antidiéalistes du commandant en chef, s'ils créent un effet bénéfique dans le pays, sont perçus comme une provocation par les dirigeants allemands qui n'accordent

nant les solutions proposées ont fait croire qu'au sein du haut commandement, le clan des «germanophiles» s'opposait aux partisans de la résistance à outrance. Labhart et Wille «n'éprouvent pas d'affection pour le régime hitlérien. Mais ils entretiennent des liens de famille avec l'Allemagne, admirent l'armée allemande et sont imprégnés de culture germanique. Cela ne les empêche pas d'être suisses et décidés à défendre leur pays, même contre l'Allemagne.» *Leur germanophilie se limite à une influence de l'idéal militaire allemand.*



Les attaques aériennes allemandes, à partir de juillet 1940, auraient eu vraisemblablement pour objectif d'empêcher le repli dans le Réduit des forces suisses engagées sur le Plateau...

aucune valeur dissuasive à la stratégie du Réduit qui n'est pas encore entrée dans les faits.

En juin 1940, la fin de la campagne de France force le haut commandement suisse à décider une nouvelle stratégie. Des tensions, des positions divergentes concer-

L'attitude de Wille envers Guisan, à ce moment, s'explique par des divergences stratégiques. En effet, du

<sup>3</sup> Le livre de N. Meienberg, *Le délité général* (Genève 1988), donne par exemple une image caricaturale du commandant de corps Wille.

rant la «drôle de guerre», les officiers qui gravitent autour de lui se montraient peu enclins à des accords de collaboration avec la France<sup>4</sup>, du moins tant que le pays n'était pas envahi. Avant le début du conflit, il y avait déjà eu des dissensions entre le clan regroupant quelques officiers de carrière, les cerveaux de l'armée, et des prétendus «francophiles», longtemps officiers de milice, à propos du commandement de l'armée en temps de paix. Les premiers voulaient une direction unique, tandis que les seconds défendaient une direction collégiale (la Commission de défense nationale) avec, au maximum, un inspecteur auquel les commandants de corps ne seraient pas subordonnés.

## Valeur dissuasive du dispositif d'armée d'octobre 1939

Le dispositif mis en place par Guisan en octobre 1939, Marguerat le juge peu dissuasif, car il n'apparaîtrait crédible que si le commandement allemand connaissait les projets de collaboration avec la France; or, ceux-ci doivent rester secrets jusqu'au début de l'invasion de la Suisse par la Wehrmacht. «Sans publicité, la stratégie suisse perd presque toute capacité dissuasive.» De plus, l'état-major suisse raisonne essentiellement en termes de «défense réelle».

Cette argumentation de Marguerat n'éclaire pourtant pas les raisons qui poussent les Allemands à submerger la Hollande et la



... tout comme les opérations des formations de parachutistes.

Belgique, à percer dans les Ardennes plutôt que de traverser la Suisse. La valeur dissuasive des dispositifs des deux autres Etats neutres leur apparaissait-elle encore plus basse?

Avec la défaite française et l'encerclement complet de la Suisse par l'Axe, la situation change fondamentalement. Face à des forces allemandes richement dotées en avions, en blindés et en artillerie, l'armée suisse, privée de l'aide française, n'a plus grand-chose à opposer.

## Les thèses stratégiques en juin-juillet 1940 et la décision de Guisan

Après son élection comme commandant en chef, Guisan avait procédé à de nombreuses mutations dans le haut commandement et aux postes-clés de l'état-major d'armée, remplaçant une série de «cer-

veaux militaires» par des hommes qui lui convenaient mieux. Dès la mi-juin, cette nouvelle équipe se lance dans l'élaboration d'une nouvelle stratégie.

Si l'on en croit le *Rapport du commandant en chef à l'Assemblée fédérale*, elle aurait d'emblée conçu un Réduit national impliquant la concentration de l'ensemble des forces armées dans le massif alpin («Réduit pur»). Le général lui aurait préféré un système continu de défense depuis la frontière jusqu'aux Alpes, parce qu'entre autres, cette solution permettait de préparer le Réduit tout en le couvrant. La réalité apparaît quelque peu différente. Les responsables ont tâtonné, envisageant d'abord une stratégie dans laquelle le Réduit joue

<sup>4</sup> On peut se demander si Labhart et Wille connaissaient les «conversations» d'états-majors avec la France, voulues par Mingeret par Guisan.

rait un rôle dans la phase ultime d'un combat mené initialement sur le Plateau. La conception d'un «Réduit pur» se dégagera peu à peu, laborieusement.

Entre la mi-juin et la mi-juillet, le débat s'instaure entre les partisans d'un «Réduit pur» (H. Frick, Labhart, Wille), les défenseurs du dispositif existant (Prisi et pendant longtemps Guisan) et les planificateurs de l'état-major d'armée qui proposent une solution de compromis, un «Réduit-repli» (Huber, Germann, Strüby, Gonard). Les trois plans élaborés par ce dernier groupe, reprenant une idée chère à la pensée militaire suisse du XIX<sup>e</sup> siècle, qui a perduré jusqu'à la veille de la Première Guerre mondiale, prévoient une défense organisée depuis la frontière jusqu'au cœur des Alpes.

Selon le commandant de corps Wille, un «Réduit pur» en juin 1940, même sans fortifications et infrastructures, exigerait moins d'hommes; on pourrait donc ordonner une démobilisation partielle, sans porter atteinte à la capacité défensive de la Suisse. Ainsi, davantage d'hommes pourraient se trouver à disposition de l'économie, deux mesures qui devraient «apaiser» l'Allemagne. Marguerat y voit un *système global de dissuasion*.

Au début de juillet, la réunion des commandants de corps, présidée par le général, se clôt par un désaccord total: trois d'entre eux défendent l'idée d'un «Réduit pur», deux veulent maintenir la position d'armée, tandis que Huber, chef de l'état-major d'armée

soutenu secrètement par Guisan, plaide une solution de compromis.

C'est la voie libre à l'arbitrage du commandant en chef, partant à l'*Ordre d'opérations N° 12* inspiré par les projets Strüby et Gonard. Pour Guisan, cette solution n'est pas provisoire, puisqu'elle lui apparaît comme la meilleure. Elle répartit les forces d'une manière à peu près égale entre le Réduit et les deux autres lignes de défense, soit la couverture-frontière et la «position avancée»:

– 5, puis 6 divisions, ainsi que 3 brigades de montagne dans le Réduit,

– 4, puis 3 divisions, 3 brigades légères, ainsi que les brigades-frontières hors du Réduit.

Ce dispositif reste en vigueur du 17 juillet 1940 jusqu'au 24 mai 1941, lorsque l'invasion de la Yougoslavie précipite l'adoption du «Réduit pur», tel que Labhart et Wille le concevaient en juin

de l'année précédente. Le Réduit national, au sens où on l'entend habituellement, est donc l'œuvre d'officiers de carrière très éloignés du peuple qui aura d'ailleurs bien de la peine à comprendre et à accepter cette stratégie de dissuasion.

En 1942-1943, cette question divise encore profondément le commandement suisse: trois commandants de corps ne croient pas au Réduit. Le Conseil fédéral connaît ces tensions, ce qui ne renforce sans doute pas sa confiance dans la solution du «Réduit pur».

## Valeur dissuasive du Réduit national

Une appréciation de la valeur dissuasive des deux versions du Réduit postule une analyse des différents plans allemands élaborés entre juin et octobre 1940. Ils partent tous de l'idée qu'il faut écraser l'armée suisse



*La stratégie du Réduit, conçu comme une ultime position de résistance près des combats sur le Plateau, entraîne un important redéploiement de l'armée durant l'été 1940.*

sur le Plateau, de façon à ce qu'elle ne puisse pas se replier dans les Alpes et y tenir. «Tout se passe donc comme si le dispositif suisse le plus dissuasif était la stratégie du Réduit national» dont la conception reste pourtant floue pour le commandement allemand. Elle peut impliquer une défense du secteur-frontière et du Plateau, ensuite un repli dans les Alpes où l'on se battrait «sans esprit de recul», ou s'appuyer sur une position dans les Alpes occupée par toute l'armée avant ou dès le début de l'invasion. Voilà la solution qui aurait eu d'emblée le pouvoir dissuasif le plus fort sur le haut commandement allemand, car elle manifeste clairement une triple menace:

– le Réduit rend difficile une occupation du Plateau, puisqu'il faut compter avec des opérations militaires auxquelles il servirait de base de départ et de position de recueil,

– les axes ferroviaires alpins sont coupés et, si nécessaire, rendus inutilisables pour des années,

– la résistance de la Suisse peut provoquer des rébellions ailleurs dans les territoires occupés.

La stratégie du «Réduit pur», dont l'abandon du Plateau est le paramètre le plus audacieux, fait peser sur la population civile et sur le retrait de l'armée un lourd point d'interrogation. Pourtant, c'est leur donner à toutes deux «la meilleure chance d'échapper à l'invasion»; en effet, la Suisse fait comprendre à son adversaire éventuel à quoi il peut s'attendre. Abandonner les

civils et l'essentiel du potentiel industriel montre que le pouvoir politique se lie les mains, car une telle décision ne se justifie que si les forces armées sont décidées à tenir le Réduit jusqu'au dernier carré. D'autre part, un tel choix peut être perçu comme manifestant la volonté de remettre aux militaires, réputés plus résolus que les politiques, la responsabilité de tenir. Une telle solution apparaît parfaitement rationnelle dans la perspective de la dissuasion: «la menace (...) sur l'adversaire potentiel est importante, nette et crédible».

Quoi qu'il en soit, ce n'est pas en juillet 1940 le choix d'un commandement suisse obnubilé par la défense réelle... «Dans la perspective des effets de dissuasion,...) la solution de juillet 1940 se révèle illusoire. (...) L'adversaire potentiel ne sait pas où l'armée suisse veut se défendre; le maintien de la moitié de l'armée à la frontière et sur le Plateau masque la composante 'Réduit pur' de la stratégie suisse. L'état-major allemand (...) s'attend tout au plus à une stratégie de 'Réduit-repli' (...). Or c'est là le type de stratégie qui semble offrir toutes les chances de succès à l'armée allemande (...).» Gonard le redoute quand il écrit, le 11 juillet 1940: «Je ne vois pas que l'armée pourra tenir plus de dix jours avec le dispositif adopté (...).»

## Fondements théoriques de la dissuasion

S'appuyant sur des études américaines effectuées dans

les années 1960, Philippe Marguerat dégage des principes de la stratégie de dissuasion, qui ne doivent pas faire oublier les indispensables missions opératives des forces armées. Les premiers, en particulier, gardent toute leur valeur, même dans la perspective du projet «Armée 95».

«Tout adversaire est fatallement beaucoup plus puissant. Dans une telle situation, l'issue du combat ne fait pas de doute (...) pour peu que l'adversaire y mette le prix (...) c'est-à-dire les hommes, les canons, les chars d'assaut, les avions ainsi que le temps nécessaire. Mais justement il doit y mettre le prix, et il peut juger ce prix beaucoup trop élevé et y renoncer. (...) Cela ne veut pas dire que l'état-major devra négliger complètement (...) la défense réelle du pays, c'est-à-dire l'élaboration du meilleur dispositif de défense possible au cas où le pays serait effectivement envahi; mais ce qu'il devrachcher devant tout c'est le meilleur dispositif de dissuasion possible.»

Les premières qualités d'une bonne stratégie de dissuasion, ce sont la clarté et la crédibilité. Si les autorités compétentes y changent quelque chose d'important, elles ont tout intérêt à communiquer à qui de droit leurs nouvelles intentions, en d'autres termes, à bien marquer le changement. En bonne dissuasion, «l'action sur la perception de l'adversaire compte plus que la préparation effective au pire (...).» Faut-il, comme le fait Marguerat, séparer d'une manière aussi nette effet de

dissuasion et effet de défense, *Landesverteidigung* et *Kriegsführung*? Ne pas le faire, est-ce vraiment une «erreur conceptuelle majeure»?

## Conclusions

L'image de Guisan stratège ne sort pas grandie de l'essai de Marguerat, ni celle des hommes par lui placés à des postes clés, puisque les cerveaux les plus capables ont été éloignés. Même s'il redonne de la confiance aux troupes et qu'il convainc l'Allemagne de la volonté de résistance du pays, «il a fait errer stratégiquement l'armée pendant un an: l'année la plus dangereuse».

Klaus Urner, quant à lui, démontre que le grand

danger d'invasion se situe entre la mi-juin et la fin juillet 1940, les bases de départ de la Wehrmacht se trouvant à la frontière ouest de la Suisse. Vu la date à laquelle paraît *Die Schweiz muss noch geschluckt werden!*, Marguerat ne pouvait pas exploiter les démonstrations de son collègue suisse alémanique; pourtant, il soutient déjà que l'ensemble des études regroupées sous le nom de code «Tannenbaum» ne sont pas de simples exercices d'états-majors. Les deux études apparaissent vraiment complémentaires.

«De juin 1940 à l'été-automne 1941, la Suisse ne dispose pas d'une stratégie dissuasive(...). Mais son rôle économique, notamment

monétaire, pour le Reich ne fait que poindre. Les raisons de l'abstention allemande paraissent dès lors difficiles à déterminer: sans doute une part de hasard, et la politique de neutralité conciliante menée par Pilet-Golaz, (...) visant à éviter (...) toute occasion de mécontentement aigu de la part d'Hitler et de ses séides. (...) à partir de l'été-automne 1941, la Suisse détient face à la menace d'invasion allemande deux atouts de poids: la conversion massive d'or 'allemand' en francs et la stratégie du "Réduit pur".»<sup>5</sup>

H. W.

<sup>5</sup> Une version «grand public» de ce texte a paru dans *Le Démocrate*.

«*Que la population ne conçoive pas le moindre doute sur l'attitude morale des chefs militaires peut jouer un rôle capital pour l'armée d'un Etat démocratique. Grâce au rapport du Grütli, le général Guisan est devenu le symbole de la résistance absolue; il s'affirma à un moment décisif et parvint à dominer la situation de crise.*»

Willy Gautschi  
Le général Guisan